

la Saskatchewan, le Manitoba et, dans une plus faible mesure, l'Alberta n'ont reçu aucune considération à cet égard. Je trouve fort étrange qu'aucune partie de ce crédit ne soit destinée aux provinces de l'Ouest, sauf le Manitoba, et il s'agit d'une bien faible proportion dans ce cas.

Aucune autre ressource n'est plus précieuse que nos minéraux. Ils ont une grande valeur aujourd'hui, en temps de guerre. Nous sommes à élaborer présentement des plans pour l'après-guerre en vue de donner du travail à ceux qui reviendront d'outre-mer. C'est très bien de dire que les gouvernements devraient avoir la haute main sur les ressources minérales d'une nation. Les gouvernements peuvent collaborer avec les entreprises privées. Si l'on examine le passé de l'exploitation minière et s'il est vrai, comme l'ont donné à entendre l'autre jour les mineurs du Nord, que sur un total de 4,426 organismes dans la province d'Ontario, 98.2 p. 100 ne rapportaient rien à leurs actionnaires et que ceux qui réussissaient dans ce domaine ne représentaient que 1 p. 100 de tous ceux qui s'y aventuraient, il est évident que le Gouvernement ne pourrait s'adonner pendant longtemps à l'exploitation minière. Le présent crédit est destiné à faciliter la découverte de minéraux d'importance stratégique et aucune partie de cet argent n'a été mis à la disposition des provinces de l'Ouest, si ce n'est une petite somme affectée au Manitoba. Je ne veux pas outrepasser les limites que vous nous avez fixées, monsieur le président, mais je crois, comme l'a dit l'honorable représentant de Vancouver-Sud, qu'il importe de connaître les projets du Gouvernement en matière d'exploitation minière. A mon avis, toutes les provinces ayant des ressources potentielles à cet égard ont, au même titre, le droit de bénéficier de l'argent que le gouvernement fédéral dépense actuellement dans ce domaine. Ce droit, on le leur refuse.

L'hon. M. BERTRAND: Et le blé?

M. GRAYDON: Et le poisson?

M. DIEFENBAKER: L'observation du ministre des Pêcheries indique que, pour lui, le blé fait partie de nos ressources minières ou qu'il est un minerai d'importance stratégique. Cela démontre qu'il ne comprend pas le problème comme il devrait le comprendre. Je parle ici des mines et des mines d'importance stratégique.

L'hon. M. BERTRAND: Mais nous dépensons cet argent.

M. DIEFENBAKER: Le ministre des Pêcheries trouve-t-il à redire à l'argent qu'on dépense pour le blé et l'agriculture en général dans l'ouest du pays?

L'hon. M. BERTRAND: Pas du tout. Mais, lorsqu'un honorable député de l'Ouest compare ce qui se dépense dans l'Est avec les crédits destinés à l'Ouest, il doit tenir compte de certaines dépenses qui, comme dans le cas du blé, ne sont pas effectuées dans l'Est.

M. DIEFENBAKER: Personne ne critique les dépenses effectuées dans l'Est. Je préconise la diversification de l'industrie dans toutes les régions du Canada et non sa concentration dans l'une d'elles. Quel accueil le ministre ferait-il à une proposition demandant que ce crédit permette à certains de nos combattants qui nous reviennent aujourd'hui d'outre-mer de se consacrer à la prospection des minéraux. Plusieurs militaires de retour, habitués à la vie au grand air, disposés à devenir prospecteurs, ont besoin d'une certaine formation, et je propose de maintenir le crédit à un demi-million au lieu de le réduire à \$60,000. et de fournir ainsi, grâce à la création d'écoles de prospection, à certains de nos hommes de retour d'outre-mer, une formation qui leur permette de se consacrer à cette activité très importante après la guerre. De cette façon, par la prospection des minéraux stratégiques, on ferait un travail de guerre et de plus on préparerait les hommes à un emploi pour l'après-guerre. L'un des comités s'occupant de la réintégration d'après-guerre a déjà formulé cette recommandation et j'aimerais connaître les vues du ministre en la matière. A l'occasion de ce crédit, il devrait, je crois, formuler une déclaration sur le programme à longue portée du Gouvernement touchant l'étude générale du pays au point de vue des métaux, l'essor à donner à la découverte et à l'exploitation de nos ressources en métaux afin de tirer, de cette source très importante de notre richesse de plus grands avantages dans l'après-guerre. Le crédit a subi une réduction considérable cette année. Le gouvernement de la Saskatchewan a demandé, je le sais, au ministère d'étudier la question et je ne puis comprendre comment il se fait que possédant les ressources virtuelles, possédant, suivant des relevés effectués par les provinces de l'Ouest, les métaux stratégiques dont le ministre a fait mention, savoir, le chrome, le manganèse, le molybdène, l'étain et peut-être le tungstène...

L'hon. M. HOWE: Où ce manganèse se trouve-t-il?

M. DIEFENBAKER: Après tout, si le ministre sait où il se trouve, et s'il n'y en a pas dans l'Ouest...

L'hon. M. HOWE: Il n'y en a pas au Canada, à ma connaissance.

M. DIEFENBAKER: Je parle des rapports des gouvernements provinciaux. A tout évé-